

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

OBJET :

APPROBATION DE
LA CONVENTION
FINANCIERE DE
PARTENARIAT
RELATIVE AUX
TRAVAUX 2025 DE
L'OBSERVATOIRE
STATISTIQUE
TRANSFRONTALIER

Séance du 11 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 juillet à onze heures quarante-cinq, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,

Convocation du : 27 juin 2025

Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Christian DUPESSEY - M. Vincent SCATTOLIN - M. Gabriel DOUBLET – Mme Carole VINCENT – M. Julien BOUCHET – M. Sébastien JAVOGUES - M. Claude THABUIS - Mme Chrystelle BEURRIER– Mme Nadine PERINET

• Délégués excusés :

M. Pierrick DUCIMETIERE - M. Christophe ARMINJON-
Mme Aurélie GODARD-CHARILLON - M. Philippe MONET
- M. Régis PETIT - M. Stéphane VALLI - M. Benjamin VIBERT

N° BU2025-27

Nombre de délégués
titulaires

en Exercice : 16

Nombre de délégués

Présents : 09

Pouvoir : 0

APPROBATION DE LA CONVENTION FINANCIERE DE
PARTENARIAT RELATIVE AUX TRAVAUX 2025 DE
L'OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

Considérant la délibération N° CS2019-10 relative à la convention cadre de partenariat avec l'observatoire statistique transfrontalier (OST) pour la période 2019-2024 ;

L'Observatoire statistique transfrontalier (OST) de l'espace franco-valdo-genevois a été créé en 2001 par mandat du Comité régional franco-vado-genevois (CRFG). L'OST repose sur une collaboration des instituts statistiques français (INSEE Auvergne Rhône-Alpes) et genevois (Office cantonal de la statistique de Genève, OCSTAT). Il a pour objectifs de réaliser un suivi et une analyse prospective des évolutions, notamment démographiques, économiques et

sociales de l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois (départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et cantons de Genève et de Vaud), qui comprennent le Pôle Métropolitain du Genevois Français.

Les travaux de l'INSEE dans le cadre de l'OST comprennent la publication biannuelle d'une synthèse retraçant les évolutions démographiques et économiques de l'espace franco-valdo-genevois, la publication d'analyses propres à certaines problématiques de l'espace transfrontalier, la diffusion de séries statistiques documentées sur le site de l'OST (www.strategio-francosuisse.net) et la réponse à des besoins particuliers exprimés par les partenaires. L'OST constitue ainsi une source indispensable de données et d'analyses transfrontalières. Il implique un partenariat fort des autorités publiques françaises et suisses, partenaires du Grand Genève et du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Le programme de travail est validé par un comité de pilotage transfrontalier.

Une convention cadre pluriannuelle a été établie entre les partenaires français et suisses de l'OST (République et canton de Genève, République française, Conseil régional Rhône-Alpes, Conseils départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie) pour la période 2019-2024 pour définir les missions et modalités d'organisation de l'OST sur 5 ans. Cette convention-cadre a été renouvelée tacitement en 2025. Chaque année, une convention spécifique fixe les modalités de cofinancement entre les partenaires français afin de prendre en charge les travaux précisés dans le programme de travail annuel annexé à chaque convention.

Le projet de convention, annexé au présent projet de délibération, s'inscrit en application de cette convention cadre. Il fixe la participation financière de chacune des parties françaises au budget de fonctionnement pour l'année 2025. Le coût total des opérations définies dans la présente convention s'élève à **142 968,40 €** pour 2025, hors apport des partenaires suisses. La Préfecture de Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, la Région Auvergne – Rhône-Alpes et le Pôle métropolitain du Genevois français prendront en charge 10 500 € chacun, le reste à charge étant assumé par l'INSEE. Chaque partie, hormis l'Insee, s'acquittera de sa participation sur présentation d'un état récapitulatif des travaux et dépenses effectivement réalisées en 2025, produit par l'Insee au plus tard en décembre 2026.

Le programme de travail 2025 s'établit comme suit :

- ▶ Des analyses, publiées sous la forme de fiches thématiques, propres à éclairer le débat public et les problématiques transfrontalières
 - Fiche sur les revenus et inégalités économiques (publiée en avril 2025). Une fiche sur les revenus et inégalités économiques a été finalisée en avril 2025. Côté français, la source Filosofi a été mobilisée, millésime 2018, pour correspondre au dernier millésime disponible de la statistique cantonale du Revenu et de la fortune des ménages (RFM).
 - Fiche sur l'offre de soins (2e semestre 2025). Une étude sur l'offre de soin dans le Pôle métropolitain du Genevois français est en cours, avec notamment l'analyse de données sur les effectifs de médecins et le nombre de places dans les établissements de santé et les EHPAD. Un point

particulier sera fait sur l'âge, les spécialités et
des médecins. Côté français, la source RPF
l'ARS, alors que du côté suisse, l'Ocstat recevra des données de l'OCS
(Office Cantonal de la Santé).

- ▶ Mise à jour de la Synthèse bisannuelle 2025 (diffusion : décembre 2025). La synthèse bisannuelle retrace les évolutions démographiques et économiques de l'espace franco-valdo-genevois. Les principales thématiques abordées sont la démographie, le travail frontalier et les déplacements domicile-travail, l'emploi et le chômage, le logement et les conditions de vie.
- ▶ Mise à jour de l'atlas statistique transfrontalier. L'OST alimente un atlas statistique mis en ligne depuis fin mars 2022, pour visualiser de manière cartographique différents indicateurs statistiques sur le territoire transfrontalier. Les thématiques abordées sont la démographie, l'économie, les logements et les transports. Différentes représentations sont disponibles selon différents niveaux (commune, EPCI/district/canton, zone d'emploi/district/canton, département/canton). Les données et cartes sont téléchargeables dans plusieurs formats.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE la convention de partenariat relative aux travaux 2025 de l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'espace franco-valdo-genevois ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à la signer, ainsi que les différents documents y afférant ;**
- **AUTORISE le versement à l'INSEE de la participation financière d'un montant maximum de 10 500 €**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 16 juillet 2025
Publié ou notifié le 16 juillet 2025

Le Secrétaire de séance
Vincent SCATTOLIN

Le Président,
Christian DUPESSEY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.